

Première Ovation – Design (synthèse)

Conditions générales		
<ul style="list-style-type: none"> • Les demandeurs doivent être âgés de 18 à 35 ans, posséder la citoyenneté canadienne ou être résidents permanents, et être domiciliés à Québec ou à Wendake. • Les demandeurs doivent être jeunes professionnels, étudiants au baccalauréat ou à la maîtrise ou diplômés dans l'une des disciplines visées. • Pour les collectifs, la majorité (50+1) des intervenants du projet sont des individus admissibles. 		
Mesures	Modalités	Conditions spécifiques
<p>1. Élaboration d'un concept</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum : 7 000 \$ • 5 % sont versés au mentor par Action Patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de développer un concept de design innovant. • Le projet proposé doit résoudre une problématique ou une situation présente sur le territoire de la ville de Québec et/ou Wendake. • Le projet doit résulter en un projet réalisable dont la faisabilité technique et financière a été démontrée. • L'association entre plusieurs disciplines est acceptée. • Un mentor professionnel sera attribué pour chaque projet lauréat.
<p>2. Réalisation d'un prototype</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum : 20 000 \$ • 5 % sont versés au mentor par Action Patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de transformer une idée novatrice en un produit réalisable et pertinent. • Le prototype doit être issu d'une démarche de conceptualisation en lien avec une problématique ou une situation propre à la ville de Québec et/ou Wendake. • Un montage financier et une étude de faisabilité devront être soumis. • Un mentor professionnel sera attribué pour chaque projet lauréat.